

Séance du 19 décembre 2016

A une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'Auberge du Château, lundi le 19 décembre 2016 à 20h00.

Sont présents : Mme Manon Champigny
Mme Jocelyne Bouchard,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. Pierre Brunelle,

tous conseillers et formant la totalité du conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2016-12-192 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20 h 00 sur motion de M. Pierre Brunelle, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2016-12-193 Prévisions budgétaires 2017

Activités de fonctionnement

REVENUS

Revenus de taxes et tarifs	1 231 629
Paiements tenant lieu de taxes	2 984
Autres recettes de source locale	69 114
Transferts conditionnels	174 104
TOTAL DES REVENUS	1 477 831

DÉPENSES

Comptes temporaires	191 543
Administration générale	307 125
Sécurité publique	173 714
Transport	423 526
Hygiène du milieu	151 139
Santé et bien-être	2 500
Urbanisme et mise en valeur	15 185
Loisirs et culture	50 762
Frais de financement	2 663
TOTAL DES DÉPENSES	1 318 157

Résultat des activités de fonctionnement 159 674

Conciliation à des fins fiscales

CRÉATION DE RÉSERVES FINANCIÈRES

Infrastructures	171 500
Déchets domestiques	1 680
Fosses villégiature	8 613
Résultat de la conciliation fiscale	181 793
Activités d'investissement	
<u>REVENUS</u>	
affectation de surplus libre	69 100
affectation du surplus affecté	370 350
affectation réserve de voirie	51 100
transferts gouvernementaux	
TOTAL DES REVENUS	490 550
<u>INVESTISSEMENTS</u>	
Transport	372 866
Aqueduc	58 157
Loisirs et culture	37 408
TOTAL DES DÉPENSES	468 431
Résultat des activités d'investissement	22 119
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>0</u>

Sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par M. Pierre Brunelle, il est résolu que les prévisions budgétaire ci-dessus soient adoptées et considérées comme étant le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2017.

2016-12-194 **Règlement 306-2016-07 (taxation 2017)**

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Manon Champigny, et résolu que le règlement 306-2016-07, intitulé Règlement pour déterminer les taux des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2017, soit et est adopté.

2016-12-195 **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

Présentation du budget

Le secrétaire-trésorier procède ensuite à une présentation détaillée des prévisions budgétaires à l'assistance.

